



# S O N C E B O Z - S O M B E V A L

## VOTATION MUNICIPALE DU 20 NOVEMBRE 2011

Conformément à l'art. 4 du règlement d'organisation, les citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à se prononcer, par les urnes, le

**dimanche 20 novembre 2011 de 10.00 – 12.00 heures**

au local de vote de l'administration communale, sur l'objet suivant :

**Acceptez-vous le crédit d'engagement de Fr. 3'950'000.— pour la rénovation des bâtiments de l'école secondaire du Bas-vallon dont à déduire les subventions pour les mesures énergétiques estimées à Fr. 250'000.— (part brute de Fr.1'196'850.-- à charge de Sonceboz-Sombeval) ?**

Le message d'information vous parviendra dans l'enveloppe de vote qui sera distribuée prochainement. Une soirée publique d'information est organisée à la salle de spectacles à Corgémont le

**Mercredi 2 novembre 2011 à 19.00 heures**

et celles et ceux qui le désirent peuvent visiter l'école de 18.00 à 19.00 heures.

Le vote par correspondance est valable selon les mêmes dispositions que pour les votations et les élections cantonales et fédérales.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**